

LE CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

EXEMPLE DE REMUNERATION EN CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Un congé de formation professionnelle vous est octroyé du 1^{er} septembre 2025 au 31 décembre 2026 (16 mois).

Vous êtes fonctionnaire et sans enfants.

➤ Cas n°1 :

Votre situation au 31/08/2025 : IB : 452 / INM : 401

Traitement brut à 100%	1 974.04 €
Indemnité de résidence	19.74 €
Total avant cotisations et retenues	1 993.78 €

De septembre 2025 à août 2026 → le CFP est indemnisé

Base de calcul de l'indemnité : 85% du traitement indiciaire brut et de l'IR à 1%

Vous percevrez :

Avant cotisation et retenues	1 694.71 €
------------------------------	------------

De septembre 2026 à décembre 2026 → le CFP n'est pas indemnisé

Vous êtes redevable de la cotisation pension civile.

NB : Le calcul de la cotisation pension civile s'effectue sur la base du taux en vigueur au mois en cours.
Dans notre cas, le taux est celui en vigueur en septembre 2026.

➤ Cas n°2 :

Votre situation au 31/08/2024 : IB : 801/ INM : 663

Traitement brut à 100%	3 263.81€
+ Indemnité de résidence	32.64 €
Total avant cotisations et retenues	3 296.44€

De septembre 2025 à août 2026 → le CFP est indemnisé

Base de calcul de l'indemnité : traitement indiciaire brut plafonné à l'INM 548, augmenté de l'IR à 3% de l'INM 548 (en totalité) :

Vous percevrez :

Avant cotisation et retenues	2 778.62 €
------------------------------	------------

De septembre 2026 à décembre 2026 → le CFP n'est pas indemnisé

Vous êtes redevable de la cotisation pension civile.

NB : Le calcul de la cotisation pension civile s'effectue sur la base du taux en vigueur au mois en cours.

Dans notre cas, le taux est celui en vigueur en septembre 2025.

Cette indemnité mensuelle forfaitaire est augmentée du SFT (Supplément Familial de Traitement)